

Séance extraordinaire du 27 juillet 2022

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt-septième jour du mois de juillet deux mille vingt-deux à neuf heures huit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Patry formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Serge Côté, Guy Dumoulin et Michel Turner.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général par intérim, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2022-05-74

Période de questions

Environ 6 personnes assistent à la séance. Aucune personne ne prend la parole. Aucune question n'est transmise par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville.

CV-2022-05-75

Nomination d'un vérificateur général

[Document d'aide à la décision GCH-2022-085](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-07-98 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

De nommer monsieur Frédéric Parent à titre de vérificateur général, poste de cadre supérieur, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-76

Nomination d'un directeur adjoint à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2022-086](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-07-99 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Andrée Kronström
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De nommer monsieur Martin Tremblay à titre de directeur adjoint à la Direction du service de police, poste de cadre policier, classe 3, échelon 2, et aux conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-77

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2022-05-78

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 9 heures 16, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
